

**Catherine Deneuve, marraine du Domaine départemental de Méréville**

Catherine Deneuve entretient une véritable passion pour le jardin et la nature, et a accepté de soutenir le Domaine départemental de Méréville. L'actrice s'est rendue, à l'invitation de François Durovray à Méréville lundi 9 octobre pour visiter les jardins pittoresques d'Hubert Robert.

Département est fier de pouvoir compter sur l'appui d'une figure emblématique du cinéma français et international comme l'est Mademoiselle Deneuve. Le Domaine départemental de Méréville est un joyau patrimonial et environnemental qui doit être protégé et qui nécessite aujourd'hui des investissements. Fort de ce nouveau soutien de marque, nous espérons pouvoir redonner une seconde vie à cet ensemble paysager unique en son genre » se réjouit François Durovray, Président du Département de l'Essonne.

Parc remarquable et emblématique des jardins anglo-chinois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'aménagement du Domaine de Méréville fut conçu par François-Joseph Bélanger puis Hubert Robert pour le compte du Marquis de Laborde, commanditaire fortuné et grand amateur de jardins. Composé comme un tableau, articulé autour de scènes que l'on découvre au fil de promenades, il est un hommage à une nature idéalisée et magnifiée, et à la vie d'un homme au destin hors du commun.



« En acceptant de devenir la Marraine de ce lieu, je suis désireuse de participer à redonner vie à cet endroit. Pour cela, le projet du Département de l'Essonne de le rouvrir au public et le remettre en valeur grâce au concours de nouveaux mécènes m'apparaît comme la juste contribution de notre temps à la poésie d'un monde évanoui. La faire partager par le plus grand nombre fait oeuvre utile, et c'est une démarche patrimoniale dans laquelle je me reconnais pleinement, et à laquelle je souhaite apporter mon soutien » conclut Catherine Deneuve.

**Mécénat : participez à la renaissance des jardins essonniers !**

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Fondation Essonne Mécénat, récemment créée par le Département sous l'égide de la Fondation du patrimoine, lance une grande collecte de fonds pour restaurer les joyeux culturels et environnementaux en Essonne. L'objectif : redonner sa splendeur d'antan aux jardins essonniers et enrichir ainsi l'offre culturelle de demain.

« Parrainée par Stéphane Bern, la fondation Essonne Mécénat a pour vocation de trouver des partenaires susceptibles d'aider le Département à sauvegarder son patrimoine public, à savoir les domaines départementaux de Méréville, Chamarande et la maison-atelier Foujita à Villiers-le-Bâcle » explique François Durovray, Président du Département de l'Essonne. Parmi les premiers joyeux patrimoniaux que la Fondation souhaite restaurer grâce à cette collecte de fonds, on trouve le jeu de l'oie grandeur nature du Domaine départemental de Chamarande et le Pont aux Boules d'Or du Domaine départemental de Méréville.

**MÉRÉVILLE, UNE MERVEILLE DE JARDIN**

Classé monument historique à la fin des années 70, le Domaine de Méréville est l'un des exemples les plus remarquables des jardins pittoresques, ou anglo-chinois, créés à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dessiné par les plus grands architectes paysagistes (dont Hubert Robert) pour le Marquis de Laborde, le parc est composé de scènes paysagères dévoilant fabriques, lacs et cours d'eaux, grottes et enrochements artificiels. Afin d'ouvrir davantage le domaine aux visiteurs dès 2018, il est nécessaire de restaurer certaines fabriques, notamment le Pont aux Boules d'Or. Implanté près de l'Île du Grand Lac, à l'origine en bois, il est conçu par Bélanger entre 1784 et 1786, dans le goût chinois. La passerelle en bois a été remplacée début XIX<sup>e</sup> par l'actuelle passerelle métallique. Aujourd'hui, l'ouvrage n'est plus sécurisé et nécessite une complète réhabilitation. Les dons peuvent se faire en ligne sur le site de la Fondation du patrimoine et bénéficient du régime fiscal incitatif en vigueur. Plus d'informations sur [essonne-mecenat.org](http://essonne-mecenat.org).



**Manifestations connues d'octobre à décembre 2017**

OCTOBRE 2017			
Salon autour du fil Organisé par l'association Autour du Fil	Samedi 28 et Dimanche 29 octobre	SALLES MUNICIPALES	Renseignements : 06 88 49 60 51
NOVEMBRE 2017			
Cérémonie et repas	Samedi 11 novembre	SALLES COMMUNALES	
Vide grenier Organisé par l'association A.P.A.R.M	Dimanche 12 novembre	GYMNASSE DE MÉRÉVILLE	Renseignements : 06 82 97 86 58
Soirée Beaujolais Organisée par le Comité des fêtes	Vendredi 17 novembre	SALLE DES FÊTES	Renseignements : 06 82 97 86 58
Messe de la Sainte Cécile Organisée par l'Espérance Mérévilloise	Samedi 18 novembre	ÉGLISE DE MÉRÉVILLE	Renseignements : 01 69 58 22 08
Salon d'Arts Plastiques Mérévillois Organisé par l'association APM	Du samedi 18 au dimanche 26 novembre	CENTRE CULTUREL	
DÉCEMBRE 2017			
Spectacle L'ours qui avait une épée Organisé par le Centre culturel par Le camion à histoires	Dimanche 3 décembre à 11 h, 14 h 30 et 16 h 30	COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE	
Téléthon	Dimanche 3 décembre	GYMNASSE	
Téléthon	Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre	SALLES MUNICIPALES	
Thé dansant au profit du Téléthon Organisé par l'association UNC	Dimanche 10 décembre	SALLE DES FÊTES	Renseignements : 01 64 95 04 30
23 <sup>e</sup> bourse du jouet ancien Organisée par l'équipe de la gare de Méréville	Dimanche 10 décembre	GYMNASSE	Renseignements : 01 64 95 00 46
Brunch littéraire Avec Didier LESOUR	Dimanche 10 décembre à 11 h 30	CENTRE CULTUREL	Renseignements : 01 64 95 43 31
Concert "Un pas de côté" par le trio La soustraction des fleurs	Vendredi 15 décembre à 20 h 30	CENTRE CULTUREL	Renseignements : 01 64 95 43 31
Concert Organisé par Les Trompes de la Juine	Samedi 16 décembre	ÉGLISE DE MÉRÉVILLE	Renseignements : 02 38 38 51 81
Concert de Noël Organisé par Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal	Vendredi 22 décembre	SALLE DES FÊTES	Renseignements : 01 64 95 12 20
Réveillon soirée Créole 974 Organisé par l'association Rayond'soleil 974	Samedi 30 décembre	SALLE DES FÊTES	Renseignements : 09 80 58 87 30

**État Civil de février à octobre 2017**

• **Félicitations aux parents de :** Hugo BOULAS (27 avril), Inaya DOS SANTOS BERNARD (6 mars), Thomas FERNANDES (28 février), Nelva FERREIRA LEBLANC (10 mai), Eloan FRANEK (12 juin), Inès GRINE (28 mars), Louna GRU (9 avril), Faith KAKESE (23 avril), Guillaume LACOURT (1 mai), Valentin LAURENT (5 mai), Ilvès MARTIN (4 mars), Cyfanie MATUAWANA LENGU (3 avril), Alex MUSZ (21 avril), Manon VARCOURT (26 mars), Myla ZERROUKI (12 mai), Ambre BRODIEZ (29 septembre), Lyandro GAUNAND COELHO (8 septembre), Kyara MARQUES SILVA (26 septembre) •

• **Félicitations aux jeunes mariés :** Yan BACQUET et Isabelle KÉRAUTRET (24 juin), Julien BASTIAN et Céline DICKESCHIED (20 mai), Romain LABBÉ et Virginie COQUERET (3 juin) •

• **Toutes nos condoléances :** Fernand JAMET (6 mars), Madeleine JAMET née MÉTAIS (21 mars), Mariette JORBA Y CAMPO née COQUET (9 mai), Pascal LE BOÉDEC (17 avril), Jacqueline OLIVIER née LE SERRE (4 mai), Monique PERROUX née OLIVIER (28 mars), Eric PETIT (15 mars), Antonio Augusto SOUSA (11 avril) •

• **Hommage à M. Jacky BILLARD...** C'est avec une infinie tristesse que nous avons appris le décès de M. Jacky BILLARD, maire de MONNERVILLE, survenu le 6 octobre dernier.

Homme de tolérance, de conviction et d'engagement, il avait su se faire apprécier de ses élèves et de leurs parents ainsi que de ses collègues, au cours de sa carrière professionnelle, qu'il avait achevée dans les fonctions de directeur de notre école élémentaire J.J. de Laborde.

Les élus des communes de MÉRÉVILLE et d'ESTOUCHES qui, depuis plusieurs mois, travaillaient avec lui au projet d'une future commune nouvelle, avaient aussi été à même d'apprécier ses grandes qualités d'écoute et son dévouement.

Nous présentons à sa famille, à la commune de MONNERVILLE, nos condoléances émues •



**Le P'tit Mérévillois n°8 d'octobre 2017.**  
 Directeur de la Publication : Guy Desmurs ; Rédacteur en chef : Bénédicte Vaussard.  
 Maquette : Imprimerie La Familiale, Étampes.  
 Ont contribué à ce numéro : Guy Desmurs, Sylvie Vasset, Gaël Creveau et Michel Delatouche.  
 Imprimerie La Familiale - Étampes - 01 64 94 57 90 - Ne pas jeter sur la voie publique.

**Voirie : avancement des travaux**

► page 2

**Santé : Octobre rose**

► page 3

**Mécénat :**

Participez à la renaissance des jardins essonniers !

► page 4

# LE P'TIT MÉRÉVILLOIS

Journal municipal n° 8 • Octobre 2017

**ÉDITO**



Chères Mérévilloises, Chers Mérévillois,

Voici une nouvelle édition de votre journal d'informations après une rentrée scolaire qui, certes, est déjà derrière nous et marquée par une nouvelle disposition des rythmes scolaires.

Vous trouverez dans ce journal toutes les indications concernant cette rentrée, les travaux en cours, les manifestations de fin d'année.

Fait marquant de la rentrée scolaire, le retour à la semaine de 4 jours pour notre commune. En effet, comme vous le savez sans doute, il nous a été permis fin juin de revenir à ce calendrier. L'ensemble des conseils d'école a approuvé de façon consensuelle ces nouvelles modifications lors d'une réunion extraordinaire le 3 juillet.

La commune de Méréville continue de progresser dans de multiples domaines et vous ne pouvez pas ignorer les travaux terminés, ceux actuellement en cours, et ceux à venir à retrouver dans les pages intérieures.

La commune bouge et ce n'est pas fini. De nombreux projets sont à l'étude dont un en bonne voie de réalisation, la construction d'un nouvel EHPAD. Ce sujet fera l'objet d'un édito spécial lorsque le dossier sera finalisé.

Un point important que je voudrais également signaler est l'offre en logements sociaux. En effet la commune de Méréville est soumise à la loi SRU qui exige 25% de logements sociaux, soit l'équivalent de 288 nouveaux logements d'ici à 2025.

C'est un pur non-sens et je m'en suis déjà expliqué de manière vive auprès des représentants de l'État. Mais la loi s'appliquera malgré tout. Il faut savoir que nous risquons une forte pénalité qui peut atteindre 250 à 300 000 € par an si les objectifs ne sont pas atteints. Autant vous dire que la commune entrerait dans une phase critique au niveau budgétaire.

C'est pourquoi je continue à me battre pour que cela n'arrive pas. Mais nous devons montrer notre bonne volonté et faire des propositions à l'État.

Pour l'instant, une société privée vient d'acquiescer deux ensembles immobiliers en centre-ville pour y construire 31 logements. Ce sujet fera l'objet d'une communication spécifique lorsque l'ensemble du dossier sera finalisé et le permis déposé. Nous serons vigilants sur ce projet.

Comme vous le voyez, avec l'aide et l'appui des services municipaux que je tiens tout particulièrement à remercier pour les efforts importants qu'ils fournissent malgré les désengagements de l'État et les coupes budgétaires qu'il nous impose, l'équipe municipale continue à travailler avec persévérance pour faire de Méréville une ville agréable à vivre.

Bien à vous,  
Guy Desmurs

**Commerces**



**Melle Bio**

Depuis début août, c'est dans une ambiance calme et sereine que Charline vous accueille dans son institut, beauté et bien-être et vous propose des soins du visage et du corps. Ouvert tous les jours (sauf le dimanche), nocturne le mardi jusqu'à 21h30 sur rendez-vous. Renseignements et rdv au 01 69 95 25 28 ou 06 72 14 10 48.

**Rapid Market**

**Rapid Market**

Vous l'attendiez avec tellement d'impatience... Elle est là, ouverte et vous accueille tous les jours (même dimanches et jours fériés). Votre épicerie Rapid Market, située rue Carnot vous propose une large gamme de produits frais, des fruits et légumes de saison mûrs et goûts et plein d'autres produits. Elle vous propose également un service de Relais Colis et un dépôt de pain le dimanche après-midi.



**Lady Couture**

- Atelier de création.
- Retouches.
- Couture sur mesure.
- Ameublement...

**Lady Couture**

Besoin d'une retouche ou de sur-mesure, Lady Couture vous accueille dans son atelier situé 32, rue Carnot à Méréville, du lundi au samedi. Tél. 06 71 27 85 27.

**Les commerces vous appartiennent n'hésitez pas à les faire vivre...**

**VOTRE MAIRIE**



Accueil : Tél. : 01 64 95 00 20 • Fax : 01 64 95 16 24.  
 E-mail : [mairie-de-mereville@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-mereville@wanadoo.fr)  
 Site Internet : [www.mairie-de-mereville.fr](http://www.mairie-de-mereville.fr)  
 Horaires d'ouverture :  
 > Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
 > Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.  
 > Samedi : permanence de 9 h à 12 h.  
 Rappel : M. Desmurs tient une permanence en mairie tous les premiers samedis du mois sans rendez-vous •

**Semaine de quatre jours, le retour !**



Le 4 septembre dernier, enfants, parents et enseignants avaient le sourire. Après trois années de "nouveaux rythmes scolaires", ils avaient demandé en juin dernier - comme le leur permettait le ministère de l'Éducation Nationale de déroger aux quatre jours et demi imposés par la loi Peillon.

**Bonne ou mauvaise chose ?** L'année à venir nous permettra de mettre dans les deux plateaux de la balance inconvénients et avantages de chaque fonctionnement.

**Pour rappel donc, voici les nouveaux horaires de nos deux écoles :**

- Cours lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- Matin : 8 h 30 - 11 h 30 pour les deux écoles.
- Après-midi : 13 h 20 - 16 h 20 pour l'école maternelle  
13 h 30 - 16 h 30 pour l'école élémentaire.

**Au revoir Mme Foucher !**

Après une carrière bien remplie à la tête du restaurant scolaire et du service entretien de la commune, Mme Foucher a souhaité faire valoir ses droits à la retraite. Ce n'est pas sans émotion que collègues et élus sont venus lui dire merci pour toutes ces années au service des enfants de la commune. Nul doute que nous la retrouverons bientôt dans de nouveaux projets...



**Bonjour M. Jean-Baptiste !**

Avant de partir, Mme Foucher a transmis le flambeau à M. Jean-Baptiste, nouveau responsable du service de restauration et du service entretien. Sa grande expérience à des postes variés permettra assurément à ce Mérévillois bien connu de beaucoup d'entre nous d'assurer un solide relais et de continuer d'offrir à nos enfants de bons repas confectionnés sur place.

**Voyages, voyages...**

Le dispositif d'aide aux voyages pour nos collégiens, d'un montant de 50 € une fois au cours de leur scolarité au collège, est reconduit pour l'année 2017-2018. Une fois le voyage effectué, les parents des élèves concernés devront fournir en mairie un RIB et une attestation de paiement du voyage fournie par le collège.



>>> Travaux et Urbanisme >>>

**Travaux réalisés :**

- Remplacement de la moquette des gradins du préau fermé de l'école maternelle.
- Remplacement des rideaux de l'accueil de loisirs de la maternelle.
- Remplacement des rideaux de la salle des fêtes.
- Accès pour les personnes à mobilité réduite du bâtiment C de l'école élémentaire.
- Réalisation d'un parking de 15 places dans l'enceinte de l'école élémentaire.
- Réalisation d'un parvis en pavés pour les nouveaux colbariums du cimetière.
- Remplacement de la chaudière à air pulsé de la MJC par une chaudière gaz.

- Marquage au sol du carrefour Berteaux / Alliés.
- Modification des sens de circulation du quartier vallée au Gendre / chemin des Ouches.
- Enfouissement des réseaux place de la Halle.
- Mise aux normes PMR des douches et sanitaires du gymnase par les agents communaux.
- Mise en place d'horloges astronomiques dans les armoires d'éclairage public pour optimiser le fonctionnement (gain de 10% de consommation).
- Réalisation d'une rampe d'accès aux normes PMR des sanitaires du bâtiment B de l'école élémentaire.



► Réalisation de 20 places de stationnement allée des Verdiers.



► Aménagement des trottoirs de l'avenue du Général de Gaulle y compris traitement paysager.

► Mise en place du panneau à messages variables devant la sortie « INTERMARCHÉ ».



Sylvie Vasset  
1<sup>ère</sup> adjointe en charge des Affaires sociales et scolaires

**Du côté du CCAS**

**Dans deux mois... Noël !**  
Comme l'an passé, nos Seniors de 70 ans et plus trouveront prochainement dans leur boîte à lettres un formulaire à remplir et à renvoyer ou rapporter en mairie, précisant le choix qu'ils auront fait entre le colis de Noël et le repas traditionnel du premier dimanche de mars.



**La commune dorlote ses nouveau-nés...**

Plus besoin d'adresser une demande de chéquier naissance à l'arrivée d'un nouveau petit Mérévillois, il sera automatiquement envoyé aux parents dès que la déclaration de naissance sera parvenue en mairie.



**Octobre Rose 2017**



**Une mammographie peut sauver une vie**  
Détekté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 90 % des cas mais aussi être soigné par des traitements plus appropriés entraînant moins de séquelles. Le dépistage organisé du cancer du sein permet de prévenir cette maladie qui touche 1 femme sur 8. En 2016, 53 037 dépistages organisés ont été réalisés, mais on constate néanmoins que plus d'une essonnoise sur trois ne se fait toujours pas dépister ou pas régulièrement. C'est pourquoi l'ADMC 91 (Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses en

Essonne) participe, aux côtés de la CPAM de l'Essonne et de la Ligue contre le cancer, à la 13<sup>e</sup> campagne d'Octobre Rose pour inciter les femmes à réaliser une mammographie.

**Plus de 136 000 essonnoises sont concernées.** Toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans sont invitées, tous les 2 ans, à réaliser gratuitement une mammographie de dépistage, accompagnée d'un examen clinique pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Ce dispositif de qualité prévoit une relecture de la mammographie par un 2<sup>e</sup> radiologue. Parlez-en à votre médecin traitant, à votre gynécologue : ils sont associés à cette campagne.



**N'hésitez plus, faites-vous dépister ! Si vous n'avez pas reçu votre invitation, contactez l'ADMC 91 au 01 64 90 52 12.**



Michel Delatouche  
2<sup>e</sup> adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux

>>> Travaux et Urbanisme >>>

**Trottoir Avenue du Général de Gaulle :**

**En mai dernier, un convoi exceptionnel venant d'Autriche venait livrer l'Union des Forgerons dans la zone industrielle pour l'installation de la nouvelle forge. Malgré l'assistance des services techniques municipaux, le convoi a endommagé le trottoir de l'avenue du Général de Gaulle à l'angle de la rue de la Madeleine.**

Concomitamment, la mairie a engagé la réfection des trottoirs de l'avenue en béton lavé permettant ainsi une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Néanmoins les travaux réalisés par Probinord, bailleur de la commune en matière de voirie, ont été arrêtés dans l'attente d'un réaménagement du carrefour en concertation avec le Conseil Départemental de l'Essonne. En effet, la commune et le Département souhaitent réaménager la voirie car la circulation et le croisement des poids lourds demeurent complexes en centre-ville. Par ailleurs, en raison de nouveaux projets immobiliers, les collectivités s'accordent pour un réaménagement conforme aux futurs usages.

De ce fait, le trottoir situé au droit du nouveau cabinet d'esthétique est peu praticable mais la commune, soucieuse des deniers publics, n'a pas souhaité poursuivre un aménagement qui pourrait être remis en cause à terme. Il est à noter que l'assurance du convoyeur autrichien prendra en charge une partie de la réfection.

**Côté finances...**

**Une pression fiscale mesurée pour des investissements toujours plus nombreux**

**► PETIT RAPPEL HISTORIQUE : la valeur locative cadastrale**

Ces taxes sont calculées selon la valeur locative cadastrale du bien concerné. Pour la taxe foncière, c'est en fait la moitié de la valeur locative cadastrale de votre maison ou appartement, c'est à dire : la moitié du loyer annuel théorique qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales. La différence de calcul avec la taxe d'habitation est que la taxe d'habitation est calculée sur la totalité de la valeur locative cadastrale. De plus, la variable des revenus influe sur le montant calculé, d'une famille à une autre pour le même bien. Elle est ainsi censée tenir compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien.

Elle est donc déterminée forfaitairement, à partir des conditions du marché locatif de 1970, pour les propriétés bâties, et de celui de 1961 pour les propriétés non bâties, et n'a jamais été revue depuis. Même si la valeur locative est revalorisée tous les ans automatiquement par les services fiscaux, elle reste basée sur des conditions de 1970, qui ont fortement évolué depuis et qui sont quelquefois déconnectées de la réalité. Cette revalorisation annuelle signifie que même si le Conseil Municipal de Méréville n'augmente pas directement son taux d'imposition, le montant que vous payez augmente quand même de quelques % chaque année. Ne pouvant influer sur la valeur locative de votre logement, c'est en votant ce taux d'imposition que vos élus municipaux décident principalement du montant des impôts qu'ils comptent percevoir. C'est pour cela qu'il peut exister de grandes différences entre des logements identiques situés dans 2 communes voisines, voire au sein même d'une même commune.

**► LES RAISONS DE SON AUGMENTATION**

Depuis notre prise de fonction en 2014, la baisse particulièrement marquée des dotations de l'État, l'augmentation des différentes amendes, et notamment celle au titre la loi SRU, ont grevé le budget communal d'environ 750 000 euros en cumulé. Face à cette situation, le Conseil Municipal a été amené à procéder à un plan d'économies, afin de ne pas accroître la pression fiscale par une augmentation forte de la part communale.

Malgré tout, notre commune doit poursuivre ses investissements afin d'apporter des structures et des lieux de vie permettant à la population de s'épanouir. Aussi, un emprunt de 2,5 millions d'euros a été contracté. Parallèlement à cela, nous avons voté une augmentation du taux fiscal, de la part communale, à hauteur de 4 % sachant que la dernière augmentation datait de 2010. Elle permettra d'assurer l'équilibre budgétaire de la commune, le financement de sa politique d'investissement et des services proposés aux Mérévillois.

Ceci se traduira par une augmentation, en moyenne, de l'ordre de 2 à 4 euros par mois sur chaque taxe. Le taux de la fiscalité de notre commune se situe dans la moyenne du département et est plutôt inférieur à celui des communes similaires sur l'ensemble de la France. L'augmentation a même été moins forte, soit 11,9 % pour la taxe d'habitation et 9,71 % pour la taxe foncière depuis 2000, sur notre commune que sur des communes de même strate dont l'augmentation moyenne est de 29,19 % pour la taxe d'habitation et 25,65 % pour la taxe foncière.

**Les investissements seront nombreux sur les années 2017 et 2018, et le Conseil Municipal, qui est à votre service, continue de travailler avec acharnement, pour faire de Méréville une ville où il fait bon vivre après des années d'endormissement. Un total de 4,8 millions d'investissement sera engagé, rien que sur l'année 2017, sur fonds propres, emprunt et subventions.**

**► LES PROJETS**

**ESPACES VERTS ET AMÉNAGEMENTS :**

- Entrée de ville de la rue des verdiers.
- Trottoirs rue du Général de Gaulle.
- Création d'un jardin public.
- Création de parkings dans les endroits stratégiques de la ville.
- Aménagements de la place des Halles et de ses rues annexes.

**SÉCURITÉ :**

- Implantation de caméras.
- Mise en place de l'ASVP et surveillance de l'abord des écoles.

**COMMERCES ET LOGEMENTS :**

- Développement des commerces au travers de la construction ou de la rénovation de bâtiments existants (épicerie, boucherie, restaurant, salon de coiffure), ou par une aide logistique afin de pérenniser l'existant (tabac-presse, bar).
- Constructions de logements sociaux directement ou indirectement via les bailleurs.

**SPORTS :**

- Rénovation du stade des Hautes Croix (terrain synthétique, piste de 4 couloirs en résine, et bâtiment d'environ 300 m<sup>2</sup> (vestiaires, rangements, buvette), pour une utilisation omnisports.

**RÉNOVATION :**

- Rénovation des bâtiments communaux et notamment des écoles, de la Maison des Jeunes ou de la salle des fêtes.
- Mise aux normes progressive pour l'accessibilité.

**D'autres axes de travail sont en projet, notamment une maison médicale, la caserne des pompiers ou l'EHPAD, mais cela nécessite encore du temps et beaucoup de travail.**



Gaël Creveau  
5<sup>e</sup> adjoint en charge des finances

**Je recycle !**

**Rappel sur les déchets recyclables :**



**Message de SITOMAP :**

Notre prestataire de collecte nous signale que les usagers installent des grands sacs à l'intérieur de leurs bacs pour protéger et ne pas salir ces derniers, souvent scotchés ou tenus par des tendeurs.

- Nous rappelons que ce geste ne fait pas partie des consignes du Sitomap.
- La présence de ces sacs gêne l'accrochage et le lavage des bacs.
- L'équipe de collecte a pour consigne de ne pas collecter ces bacs.

**ATELIER CULINAIRE INTERCOMMUNAL\* POUR LES SENIORS**

**Cela vous intéresse ? Donnez-nous votre avis (et vos idées) en retournant en mairie le coupon ci-dessous.**\*Initiative lancée par le Conseil Départemental, la MSA et la CAF, en collaboration avec les CCAS des communes de Saclas, Méréville, Guillerval, St. Cyr la Rivière et Estouches, dans le cadre du Développement Social Local.

**ÉCHANGE • RENCONTRE • AMITIÉ • COLLABORATION • DISTRACTION ET...GOURMANDISE !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Tél. : .....

Je suis intéressé(e) : OUI  NON  Idées éventuelles : .....